



**Communiqué de presse**

Conakry, le 16 décembre 2022

## **COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 16 DECEMBRE 2022**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu sa huitième réunion ordinaire, le vendredi 16 décembre 2022, sous la Présidence de Elhadj Mohamed Lamine CONTE, Premier Vice-Gouverneur de la Banque Centrale, représentant Dr Karamo KABA, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, Président du Comité de Politique Monétaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné les évolutions récentes de la conjoncture internationale et nationale, ainsi que les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes.

Sur le plan international, le Comité a noté que l'économie mondiale a continué de subir les effets de la guerre en Ukraine et de la pandémie de la COVID-19, entraînant un affaiblissement de la croissance économique mondiale. La pression inflationniste s'est accentuée sous l'effet de la persistance des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et du niveau encore élevé du cours des matières premières, en dépit d'une baisse observée au cours du trimestre.

Sur le plan national, le Comité a relevé que le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 5,2 % en 2022, en raison de la bonne performance des secteurs de l'agriculture, des mines et des télécommunications. Il a noté une détérioration des finances publiques, qui s'est traduite par un déficit budgétaire base engagement, dons inclus, de GNF 1 054,5 milliards, soit 2,4 % du PIB au troisième trimestre 2022, contre un excédent de GNF 733,7 milliards, soit 1,7 % du PIB au trimestre précédent.

La masse monétaire s'est accrue de 9,2 %, en glissement annuel, pour s'établir à GNF 43 825 milliards à fin septembre 2022 et à GNF 45 863,9 milliards à fin octobre 2022. Cet accroissement est tiré essentiellement par les avoirs extérieurs nets. Par contre, la base monétaire s'est contractée de 0,9 %, en glissement annuel, pour atteindre GNF 16 893,6 milliards à fin septembre 2022, en raison de la baisse des avoirs intérieurs nets de la Banque Centrale, contenue par la hausse des avoirs extérieurs nets.

La liquidité globale du système bancaire a augmenté de 10,8 %, en glissement annuel, pour se situer à GNF 5 507,8 milliards à fin septembre 2022, imputable à l'accroissement des dépôts bancaires.



Sur le marché des changes, le Comité a noté que le franc guinéen s'est apprécié de 11,6 % et de 25,4 % par rapport au dollar et à l'euro, sur le marché officiel, en raison de la baisse relative de la demande de devises. Toutefois, entre fin octobre et fin novembre 2022, le franc guinéen s'est déprécié de 0,2 %, par rapport au dollar américain sur le marché officiel.

Le compte extérieur s'est traduit par un solde global déficitaire de USD 22,2 millions au troisième trimestre de 2022, en lien principalement avec la réduction de plus de 60 % de l'excédent de la balance commerciale des biens, notamment la baisse des exportations d'or.

Le taux d'inflation en variation mensuelle s'est établi à 0,3 % en septembre et à 0,7 % en octobre 2022. Pour la région de Conakry, il s'est établi en glissement annuel à 8,7 % en octobre 2022, contre 8,6 % en septembre 2022.

En termes de prévision, le Comité a noté que l'inflation, en glissement annuel, pourrait se situer autour de 11 % au quatrième trimestre 2022, en raison de la persistance de l'inflation et des anticipations des agents économiques. Cette évolution pourrait être atténuée par le choc négatif sur les prix en raison de l'augmentation de l'offre résultant de la période de récolte agricole et de l'appréciation du franc guinéen par rapport aux principales devises.

Le Comité a pris note des principaux risques qui pèsent sur l'inflation, qui sont : (i) l'éventuel financement monétaire du déficit budgétaire, projeté autour de 4 % du PIB en 2023 ; (ii) la dépréciation attendue du taux de change, en lien avec la baisse continue de l'offre de devises, résultant de la baisse de la production artisanale de l'or et de la déperdition d'une proportion de cette production vers certains pays limitrophes.

Par ailleurs, ces effets pourraient être atténués par l'appréciation du franc guinéen, suite à la baisse probable de la demande de devises, qui résulterait de l'application effective de la mesure de paiement d'une partie des recettes d'exportations de l'or en franc guinéen, et de l'augmentation des réserves de change, conséquence de l'application de la fixation du prix de référence de la Bauxite.

Au regard de la tendance actuelle de l'inflation et de la liquidité bancaire, le Comité de Politique Monétaire a décidé de conduire une politique monétaire prudente, en maintenant le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires à 11,5 et 15 %, respectivement.

**Le Président du Comité de Politique Monétaire**

**Dr Karamo KABA**